

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AZ CONSTRUCTION IMMOBILIER IVOIRIENNE »
en abrégé « AZCII »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9e
TRANCHE non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZ CONSTRUCTION IMMOBILIER
IVOIRIENNE » en abrégé « AZCII »

Objet : - CONSTRUCTION

- ACHATS ET VENTE DE TERRAINS

- IMMOBILIER

- DIVERS

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9e
TRANCHE non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M ZEIN EDDINE ADHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10416 du 10/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61475/GTCA/RC/2022 du 10/01/2023

